

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 28 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents Mesdames Marie-Gabrielle RAULT-NIZETTI, Sylvie GUIGNARD, Angélique STEUNOU, Francia JAFFRAIN, Noëlle LAUNAY, Maryline NIVET, Karine MACE, Mélanie FRELAUT, Laura BLEVIN, Lydie LETEXIER, Amandine HARNAY

Messieurs Richard HAAS, Guillaume HAMON, Eric TOULGOAT, Jean-Yves HINAULT, Cécil MOUTON, Danick PICHOT, Yannick CHAPELAIN, Sébastien BOUL, Régis BEELDENS, Erwan MOISAN, Georges RIOU, Mathieu CHARLES, César LUCAS, Yann HAMON, Julien BALADI

Absents excusés Mesdames Maéva VENIN (pouvoir donné à Marie-Gabrielle RAULT-NIZETTI), Valérie TRAISSAC (pouvoir donné à Amandine HARNAY)

Messieurs Philippe BOUCHARD (donne pouvoir à Yann HAMON)

Secrétaire de séance Madame Sylvie GUIGNARD

Secrétaire auxiliaire Monsieur Benjamin PASCOU, Directeur Général des Services

Rapport n° 2026-97

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Madame Marie-Gabrielle RAULT-NIZETTI, 1^{ère} Adjointe en charge des Ressources Humaines et de l'Administration Générale

Il est proposé de modifier les postes et d'actualiser le tableau des effectifs en tenant compte des évolutions envisagées ci-dessous :

- 2 agents remplissent les conditions statutaires d'avancement de grade

Grade actuel	Catégorie	DHS	Nouveau grade	Catégorie	DHS	Nombre	Date d'effet
Adjoint administratif	C	35h00	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	35h00	2	01/10/2026

- Création d'un poste de directeur du centre de santé à temps non complet.

Grade	Catégorie	DHS	Nombre	Date d'effet
Attaché principal	A	8h	1	01/12/2026

Aussi,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 15 septembre 2026,

Je vous propose :

- D'apporter les modifications au tableau des effectifs telles que présentées ci-dessus ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

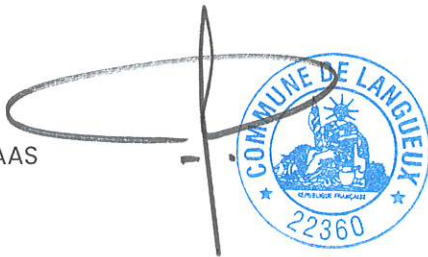
Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à la majorité des suffrages exprimés (contre de Lydie LETEXIER, Yann HAMON et son pouvoir Philippe BOUCHARD, Julien BALADI, Amandine HARNAY et son pouvoir Valérie TRAISSAC).

Pour extrait conforme,

Langueux, le 30 septembre 2026

Le Maire,

Richard HAAS



La Secrétaire de séance,

Sylvie GUIGNARD

A blue ink signature of Sylvie Guignard, consisting of several loops and a long horizontal stroke.